

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 décembre 2023

**Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX**

N° 5

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 18/12/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2023 (accusé de réception du 14/12/2023)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Rapport annuel d'activité 2022

Il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité de la ville de Quimper pour l'année 2022.

Le présent rapport d'activité vient en complément du compte administratif.

Le conseil municipal en prend acte.